



Swiss Private Equity & Corporate Finance Association  
Schweizerische Vereinigung für Unternehmensfinanzierung  
Association Suisse des Investisseurs en Capital et de Financement



# Management Package

Programme de la formation

## Date

Vendredi 26 juin 2020  
14:00-18:00

## Lieu

Borel & Barbey  
Rue de Jargonnant 2  
1207 Genève

## Intervenant

- Alexandre Gallopin  
Avocat, Borel & Barbey
- Arnaud Cywie  
Avocat, Borel & Barbey

## Public visé

Responsables de fonds/sociétés de capital-investissements, fondateurs de start-ups, managers, chargés d'affaires, analystes financiers, avocats, experts-comptables

## Pré-Requis

Les stagiaires devront avoir une bonne expérience des opérations de capital-investissement et notamment de capital-transmission.

## Programme

### Management Package

#### Description

Le « management package » (ou plan d'investissement des managers) inclut non seulement le salaire et le bonus, mais également les plans d'actions ou de bons de participations, les plans d'options et d'autres régimes d'intéressement plus particuliers. Ces « management packages » sont utilisés dans des sociétés cotées ainsi que dans des sociétés en mains privées. Le choix du plan d'intéressement répond à des considérations différentes dans les deux cas et le degré de maturité de la société privée joue également un rôle important. Cette formation décrit les principaux plans d'intéressement qui sont habituellement utilisés par l'industrie et évalue les avantages et inconvénients qu'ils présentent, notamment sous l'angle fiscal.

#### Objectifs

- Maîtriser le cadre juridique, fiscal et stratégique du « management package », notamment dans le cadre d'une opération de capital-investissement
- Identifier les facteurs de risque et les bonnes pratiques à instaurer

#### Définition et objectifs du « management package »

- Définition du « management package »
- Objectifs poursuivis par le « management package » et principes clés guidant sa structure
- Différences entre sociétés cotées et non cotées
- Différences selon le degré de maturation de la société

#### Rémunération directe des managers

- Salaire
- Bonus
- Autres avantages

#### Rémunération basée sur le capital de la société

- Composition du capital de la société et droits rattachés (actions, bons de participation)
- Les plans d'intéressement traditionnels :
  - Plan d'actions ou de bons de participations
  - Plan d'options sur actions ou sur bons de participation
  - Restricted Stock Units
- Autres plans d'intéressement, notamment :
  - Plan « fantôme »
  - Stock appreciation rights
- Les critères de « vesting » et les conséquences du départ du manager



Swiss Private Equity & Corporate Finance Association  
Schweizerische Vereinigung für Unternehmensfinanzierung  
Association Suisse des Investisseurs en Capital et de Financement



### Traitement fiscal de la rémunération du manager et assurances sociales

- Traitement des revenus « directs »
- Traitement des divers plans d'intéressement du point de vue de la société et de l'employé
- Eléments d'extraterritorialité (nationalité des managers et groupes internationaux)

### Mise en place du « management package » et événements ultérieurs

- Procédure et délais (au niveau de la société et de l'administration fiscale)
- Contrats et documentation sociale à mettre en place
- Procédure de « vesting »
- Départ du manager (procédure de rachat de titres ou de droits)

### Considérations dans le cadre d'une opération de capital-investissement

- Importance du « management package »
- Influence sur le prix
- Négociations avec les participants / rétention des acteurs clés